

Médiathèque de Martigues.fr

Louis Aragon

# CONFÉRENCES

## LE LOGICIEL LIBRE



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



# APITUX

Jean-Christophe BECQUET

# LES **ENJEUX** DE L'OPEN SOURCE DANS LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET LES ENTREPRISES

JEUDI 14 DÉCEMBRE 2006

# OPEN SOURCE OU LOGICIEL LIBRE

# DÉFINITION

# 4 LIBERTÉS

# DEFINITION

- **LIBERTÉ D'UTILISER**
- **LIBERTÉ DE COPIER**
- **LIBERTÉ D'ÉTUDIER**
- **LIBERTÉ DE MODIFIER ET REDISTRIBUER**

# DEFINITION

- LIBERTÉ D'UTILISER
- **LIBERTÉ DE COPIER**
- LIBERTÉ D'ÉTUDIER
- LIBERTÉ DE MODIFIER ET REDISTRIBUER

# DEFINITION

- LIBERTÉ D'UTILISER
- LIBERTÉ DE COPIER
- **LIBERTÉ D'ÉTUDIER**
- LIBERTÉ DE MODIFIER ET REDISTRIBUER



# DEFINITION

- LIBERTÉ D'UTILISER
- LIBERTÉ DE COPIER
- LIBERTÉ D'ÉTUDIER
- LIBERTÉ DE MODIFIER ET REDISTRIBUER

## ▪ **L'ACCES AU CODE SOURCE**

- LIBERTÉ D'UTILISER
- LIBERTÉ DE COPIER
- LIBERTÉ D'ÉTUDIER
- LIBERTÉ DE MODIFIER ET REDISTRIBUER

# LE CODE SOURCE

## HUMAIN

```
main()
{
  printf("Un logiciel libre\n");
  printf("écrit par Apitux\n");
  return (0);
}
```

## ORDINATEUR

```
000110010101010010100
000111100100011001000
000010001001011101010
100011011000010001101
010000001110110
```



**COMPILATION**

	<b>LIBRE</b>			
<b>UTILISER</b>	OUI			
<b>COPIER</b>	OUI			
<b>ÉTUDIER</b>	OUI			
<b>MODIFIER</b>	OUI			

	LIBRE	FREEWARE GRATUIT		
<b>UTILISER</b>	OUI	OUI		
<b>COPIER</b>	OUI	OUI		
<b>ÉTUDIER</b>	OUI	NON		
<b>MODIFIER</b>	OUI	NON		

	LIBRE	FREWARE GRATUIT	SHAREWARE	
<b>UTILISER</b>	OUI	OUI	LIMITE <small>TEMPORELLE OU FONCTIONNELLE</small>	
<b>COPIER</b>	OUI	OUI	OUI	
<b>ÉTUDIER</b>	OUI	NON	NON	
<b>MODIFIER</b>	OUI	NON	NON	

	LIBRE	FREWARE GRATUIT	SHAREWARE	PROPRIETAIRE
<b>UTILISER</b>	OUI	OUI	LIMITE <small>TEMPORELLE OU FONCTIONNELLE</small>	LIMITE <small>SELON LICENCE D'UTILISATION</small>
<b>COPIER</b>	OUI	OUI	OUI	NON <small>SAUF COPIE DE SAUVEGARDE</small>
<b>ÉTUDIER</b>	OUI	NON	NON	NON
<b>MODIFIER</b>	OUI	NON	NON	NON

	LIBRE	FREWARE GRATUIT	SHAREWARE	PROPRIETAIRE
<b>UTILISER</b>	OUI	OUI	LIMITE <small>TEMPORELLE OU FONCTIONNELLE</small>	LIMITE <small>SELON LICENCE D'UTILISATION</small>
<b>COPIER</b>	OUI	OUI	OUI	NON <small>SAUF COPIE DE SAUVEGARDE</small>
<b>ÉTUDIER</b>	OUI	NON	NON	NON
<b>MODIFIER</b>	OUI	NON	NON	NON

# LIBRE N'EST PAS GRATUIT



	LIBRE	FREWARE GRATUIT	SHAREWARE	PROPRIETAIRE
<b>UTILISER</b>	OUI	OUI	LIMITE <small>TEMPORELLE OU FONCTIONNELLE</small>	LIMITE <small>SELON LICENCE D'UTILISATION</small>
<b>COPIER</b>	OUI	OUI	OUI	NON <small>SAUF COPIE DE SAUVEGARDE</small>
<b>ÉTUDIER</b>	OUI	NON	NON	NON
<b>MODIFIER</b>	OUI	NON	NON	NON

**LIBRE N'EST PAS GRATUIT**

**LE CONTRAIRE DE LIBRE  
N'EST PAS COMMERCIAL**

# LES LICENCES

- LES LICENCES : GARDIENS DES LIBERTÉS
- LA GPL : GNU PUBLIC LICENCE
- LA BSD ET PLEIN D'AUTRES
- LA NOTION DE COPYLEFT
- EN FRANCE LA LICENCE CECILL

# HISTORIQUE

- 20 ANS DE LOGICIEL LIBRE
  - 1983 : STALLMAN : LA FSF ET LE PROJET GNU
  - 1991 : LINUS TORVALDS : LE NOYAU LINUX
  - 1996 : CRÉATION DE L'**APRIL** EN FRANCE
  - 2002 : NAISSANCE DE L'ADULLACT
  - 2004 : UBUNTU LINUX
  - 2004 : MOZILLA FIREFOX 1.0
  - 2005 : OPENOFFICE.ORG 2.0 (ODF)
  - 2006 : **LE LOGICIEL LIBRE POUR TOUS**

# LES ENJEUX

- **LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ**
- PÉRÉNNITÉ
- INTEROPERABILITÉ
- QUALITÉ, FIABILITÉ, SÉCURITÉ

LIBERTÉ

LE LOGICIEL **LIBRE**  
**UN CHOIX DE SOCIÉTÉ**

# ÉGALITÉ

- UNE APPROCHE CITOYENNE
- LES MÊMES LIBERTÉS POUR TOUS
- PAS DE MONOPOLE D'UN ÉDITEUR
- **UN MARCHÉ OUVERT AUX PME**

# FRATERNITÉ

- TRAVAIL COLLABORATIF
- ENTRAIDE ET **MUTUALISATION**
- PARTAGE DES CONNAISSANCES

EBEN MOGLEN

**A PROPOS DE L'HÉRÉDITÉ DE LA GPL**

« Elle crée un **pot commun** auquel chacun peut ajouter quelque chose mais duquel personne ne peut rien retirer »

# PÉRENNITÉ

- **MAÎTRISE DES MISES À JOURS**
- POSSIBILITÉ DE TRADUCTIONS
- **UTILISATION DE FORMATS OUVERTS**



# INTEROPÉRABILITÉ

## AMENDEMENT N° 341 - **DADVSI** (rejeté)

« On entend par compatibilité la capacité de deux systèmes à communiquer sans ambiguïté. »

« On entend par interopérabilité la capacité à rendre compatibles deux systèmes quelconques. **L'interopérabilité nécessite que les informations nécessaires à sa mise en œuvre soient disponibles sous la forme de standards ouverts.** »

BERNARD CARAYON  
À ARMES ÉGALES (OCTOBRE 2006)  
RAPPORT AU PREMIER MINISTRE

« Compléter le mémorandum pour une «Europe numérique», en proposant à nos partenaires européens d'établir l'interopérabilité comme règle de droit commun fondamental en matière de développement informatique. »

# QUALITÉ

- REVUE PAR LES PAIRS
- SÉLECTION DARWINIENNE

## BERNARD CARAYON

« Des centaines de milliers de développeurs à travers le monde participent à la production des logiciels libres. Ce travail collaboratif est fondé sur l'émulation et la complémentarité entre développeurs, **garantie de la qualité et de la pérennité des logiciels.** »

# SÉCURITÉ

- PROCESSUS OUVERT
- POSSIBILITÉ DE CONTRÔLE PERMANENT

**BERNARD CARAYON**

« Enfin, et parce que le code source est public et donc auditable, la sécurité des logiciels libres peut être mieux assurée. »

ET POUR  
LES **DONNÉES**  
FORMATS OUVERTS OU FERMÉS ?

# LOI DU 21 JUIN 2004 POUR LA CONFIANCE DANS L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

« On entend par **standard ouvert** tout protocole de communication, d'interconnexion ou d'échange et tout format de données interopérable et dont les spécifications techniques sont publiques et sans restriction d'accès ni de mise en oeuvre » (Chapitre I - Article 4).

FORMATS OUVERTS  
**INTEROPÉRABILITÉ**  
RETROUVEZ LA MAÎTRISE  
DE VOS DONNÉES

**THIERRY BRETON**

« l'utilisation des logiciels libres permet de favoriser l'adoption des formats ouverts, qui contribuent à l'interopérabilité »

# OPENDOCUMENT

- FORMAT OUVERT POUR LA BUREAUTIQUE
- STANDARD INDUSTRIEL : **NORME ISO**
- LARGEMENT SUPPORTÉ
- **RECOMMANDÉ PAR LE RGI**
- LÉGER GRÂCE À LA COMPRESSION



# EN FRANCE

## LE RÉFÉRENTIEL GÉNÉRAL D'INTEROPÉRABILITÉ

Le RGI a force de loi (ordonnance n° 2005-1516 du 8 décembre 2005) et concerne les administrations de l'Etat, **les collectivités territoriales**, les établissements publics à caractère administratif...

- Règle 0025 Interopérabilité technique : il est **RECOMMANDÉ** d'utiliser le format OpenDocument pour les échanges de documents bureautiques semi-structurés (traitement de texte, tableur, présentation)

- Règle 0026 Interopérabilité technique : il est **OBLIGATOIRE** d'accepter tout document au format OpenDocument pour les échanges de documents bureautiques semi-structurés (traitement de texte, tableur, présentation)

- Règle 0027 Interopérabilité technique : il est **INTERDIT** de faire une migration depuis le format bureautique couramment utilisé par une organisation vers un format autre que le format ouvert OpenDocument

# ET EN EUROPE...

## BERNARD CARAYON

« Proposer à nos partenaires européens de favoriser systématiquement les standards ouverts et, comme premier exemple, d'imposer le format international ISO «odf» pour la création et la diffusion de tout document officiel échangé dans le cadre européen. »

# L'ECONOMIE DU LOGICIEL **LIBRE**

# LA GRATUITÉ

**LE LOGICIEL LIBRE  
EST GRATUIT  
UNE FOIS QU'IL A ÉTÉ PAYÉ**

RENAUD DUTREIL  
MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE  
ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT

« *Le libre représente donc  
un enjeu d'économie des deniers publics.  
Mais il faut se prémunir de l'idée  
encore trop répandue que  
« logiciel libre » = gratuité !* »



THIERRY BRETON  
MINISTRE DE L'ÉCONOMIE  
DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

« *Le modèle économique relatif  
aux solutions dites libres  
mérite d'être précisé :*

*les logiciels libres ne sont pas gratuits et  
les licences libres n'interdisent pas  
l'existence d'un marché.»*

# ÉTAT DE L'ART EN **2006**

- **SYSTEMES ET RESEAUX**
  - L'INFRASTRUCTURE D'INTERNET
    - APACHE, SENDMAIL, BIND...
  - DES SERVEURS DE BASES DE DONNÉES
    - MYSQL, POSTGRESQL...
  - DES APPLICATIONS LIBRES EN RÉSEAU
    - SPIP, DOTCLEAR...
    - WEBCALENDAR
    - WIKINI

# EN 2006

- **DES LOGICIELS LIBRES AU QUOTIDIEN**
  - **MOZILLA FIREFOX**
  - **OPENOFFICE.ORG**
  - GIMP
  - 7ZIP
  - GNU-LINUX SUR LE POSTE DE TRAVAIL ?

# EN 2006

- **ENCORE DES PROGRES À ACCOMPLIR**
  - LES JEUX
    - POUR DÉVELOPPER LES USAGES DOMESTIQUES
  - LES APPLICATIONS METIER
    - UN SECTEUR ÉCONOMIQUE EN PLEINE EXPANSION
    - DES MODELES DE DÉVELOPPEMENT INNOVANTS
    - DES DÉMARCHES DE MUTUALISATION
  - ET SURTOUT
    - **VAINCRE LA RÉSISTANCE AU CHANGEMENT**

# ADULLACT

- ASSOCIATION DES DÉVELOPPEURS ET DES UTILISATEURS DE LOGICIELS LIBRES POUR LES ADMINISTRATIONS ET LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
  - 112 collectivités territoriales et administrations
  - 6 établissements hospitaliers
  - 1 établissement scolaire
  - 32 associations
  - 64 individuels
  - 64 entreprises



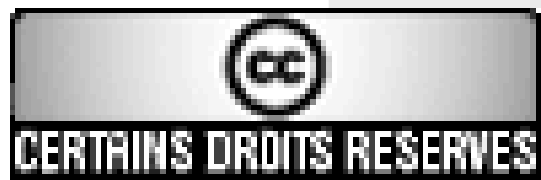
# STATÉGIE DE **MIGRATION**

- **LES RÉSISTANCES AU LOGICIEL LIBRE**
  - LE MANQUE DE VISIBILITÉ
  - LA PEUR DE L'INCONNU
  - LA RÉSISTANCE AU CHANGEMENT



- **INFORMER, SENSIBILISER, MOBILISER**
  - LES ÉLUS ET LES DECIDEURS
  - LES ENSEIGNANTS ET LES FORMATEURS
  - LES CITOYENS
- **ACCOMPAGNER LA MIGRATION**
  - FORMER LES UTILISATEURS
  - POURSUIVRE L'EFFORT DE DÉVELOPPEMENT
  - OFFRIR UN APPUI TECHNIQUE SUR LA DURÉE

CETTE PRÉSENTATION EST SOUS  
LICENCE CRÉATIVE COMMONS **BY-SA**



Jean-Christophe BECQUET

**APITUX**

# UN SITE WEB

POUR EN SAVOIR PLUS

# APITUX.ORG

LES ENJEUX DU LOGICIEL LIBRE

**MERCI**  
**ET MAINTENANT**  
**PLACE AU DÉBAT**

# A VENIR

# EN 2007

L'ESPACE CULTURE MULTIMÉDIA  
PROPOSERA DES ATELIERS  
ET DES FORMATIONS  
CONSACRÉS AU LOGICIEL LIBRE

Médiathèque de Martigues.fr

Louis Aragon